

Légende

- Risque Fort**
- Risque Fort (Centre Ancien)**
- Risque faible (Zone Urbaine)**
- Risque faible (Expansion des crues)**
- 310.50 Isocotes et cotes**
- Limite de la zone étudiée**



Echelle 1/5 000



Direction
Départementale
de l'Équipement
Aveyron
Service
des Politiques
Publiques
Bureau
Prévention des Risques
et Environnement

P P R

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION BASSIN DU LOT AVAL

COMMUNE DE BOUILLAC

2 - Zonage réglementaire

Prescrit par
Arrêté préfectoral
n° 2002-347-6
du 13-12-2002

Dossier conforme au dossier annexé
à l'arrêté préfectoral n° 2006-348-2
du 14 Décembre 2006
pour ampliation 20 Déc. 2006
Le Chef du Service des Politiques Publiques

Approuvé par
Arrêté préfectoral
n° 2006-348-2
du 14 Décembre 2006

Dossier d'approbation

Signé
Bernard MARTIN

Novembre
2006

